



Communiqué de presse du 17 Septembre 2018

Une rentrée affolante en EPS! Elèves sans enseignant, classes surchargées : une école pas si bienveillante pour la réussite de tous !

A la rentrée 2017, il manquait 5 professeurs devant les élèves : on quintuple en 2018 ! Cette année, la rentrée « en chantant » se joue sur de trop nombreuses fausses notes..., malgré nos nombreuses alertes !

Au 1^{er} septembre 2018, on comptabilisait 27 établissements où il manquait un enseignant d'EPS pour assurer tous les enseignements :

- LP Camblanes et Meynac (33)
- Collège Alouette Pessac (33)
- Collège F. Mauriac St Médard en Jalles (33)
- Collège J. Jaurès Cenon (33)
- Collège, lycée, LP Fumel (3 enseignants) (47)
- Lyc Leygues/Couffignal Villeneuve sur Lot (47)
- Collège Penne d'Agenais (47)
- Collège Castelmoron sur Lot (47)
- Lyc De Baudre Agen (47)
- Collège Castillonnés (47)
- Collège Marracq Bayonne (64)
- Collège Rostand Biarritz (64)
- Collège Joseph Peyré Garlin (64)
- LP Pierre et Marie Curie Mourenx (64)
- Collège Simin Palaï Lescar (64) -
- LP Baradat Pau (64)
- Lyc Paul Rey Nay (64)
- LP Coarraze (64)
- Collège C. de Gaulle La Coquille (24)
- Collège La Boétie Sarlat (24)
- Collège L. Gourhan Le Bugue (24)
- Collège Thenon (24)
- Collège Tocane St Apre (24)
- Lyc A. Dussolier Nontron (24)
- Collège J. Monnet Lalinde (24)
- LP de Chardeuil Coulaures (24)
- Collège B. de Born Périgueux (24)

Une majorité de ces établissements se situent dans la ruralité. **Nous réaffirmons qu'un accès pour tous aux services publics sur tout le territoire doit être une priorité de l'Etat !**

Dans le même temps, le potentiel de remplacement par des professeurs titulaires est presque réduit à néant : il s'élève à 0,8%, alors qu'il faudrait atteindre à minima les 8% pour assurer la continuité du service public.

Faute de personnels titulaires, de nombreux contractuels sont en poste depuis la rentrée dans l'académie ! Sans ces personnels non titulaires le service public ne fonctionnerait simplement pas. Ces personnels font preuve d'engagement alors qu'ils sont bien souvent maintenus dans une précarité inacceptable. Dans la majorité des cas, ces contractuels sont des collègues ayant échoué au concours de recrutement faute de places au concours (-20% de postes au concours de 2018). En 2018, le recrutement par concours suite à la loi « Sauvadet » pour résorber la précarité s'arrête : nous demandons urgemment l'ouverture de voies de titularisation par concours.

Par ailleurs, faute de moyens humains, le rectorat ne crée pas les classes et impose aux enseignants des effectifs toujours plus lourds:

- 8 classes à 36 élèves au Lycée des Graves de Gradignan qui a entamé une action de grève,
- des classes à 30, 31 élèves dans les collèges, à 25 élèves (seuil maximum) au collège Lapierre de Lormont en REP+.

Les enseignants se voient soumis à une injonction contradictoire, celle de faire réussir tous les élèves et celle de le réaliser avec des effectifs de plus en plus lourds, ne laissant aucune place à l'individualisation et au suivi de chacun.

Nous le disons tout net : **il faut être pragmatique et augmenter les postes aux concours externe et interne d'EPS pour les années à venir, avec dans les filières STAPS des moyens pour assurer une formation initiale de qualité !**

Il y a une situation d'urgence dans notre académie sur l'emploi ! L'annonce de la suppression de 4500 emplois dans la Fonction Publique d'Etat au budget 2019 est aberrante !

La France, avec la volonté d'augmenter de 3 millions le nombre de sportifs pratiquants d'ici 2024, doit rattraper son retard concernant l'enseignement de l'EPS et recruter massivement pour permettre à chaque jeune d'entrer dans la culture physique et sportive et artistique dès l'école. Il faut des classes allégées, des horaires développés et des professeurs d'EPS pour assurer cet enseignement. Le SNEP-FSU continuera d'agir, avec l'ensemble des personnels pour développer l'EPS et le sport scolaire.

